



Communiqué de presse

Paris, le 11 mai 2023

Plan réindustrialisation du Président de la République: la Fondation Concorde formule des **propositions complémentaires**

Le Président de la République a annoncé aujourd'hui son projet d'accélération de la réindustrialisation.

La Fondation Concorde a depuis sa création en 1997 toujours défendu l'idée de réindustrialisation. C'est en effet la clé essentielle pour la croissance de la France, pour le taux d'employabilité, la consolidation de notre souveraineté et une sensible contribution future à la réduction de notre déficit commercial.

Les annonces du 11 mai 2023 du Président de la République vont dans le bon sens : réduction du temps pour implanter les usines, une victoire de bon sens sur la bureaucratie.

Il nous apparaît comme fondamental de continuer à procéder à la baisse des impôts de production qui sont un frein à la compétitivité des entreprises françaises :

- Un effort massif de 23 milliards pour supprimer les impôts de production.
- Supprimer la C3S qui taxe les productions françaises
- Supprimer les taxes sectorielles sur les industries de la santé.

Avec ces différentes mesures, la France pourrait se doter d'un objectif de 20% de part d'industrie dans le PIB d'ici 2045, facteur de plein emploi, et d'indépendance et aussi de lutte pour la décarbonation contre le réchauffement climatique.

LA FONDATION CONCORDE

Informations complémentaires : www.fondationconcorde.com

Contact presse:

Augustin Boeuf - boeuf@fondationconcorde.com - 06 84 8347 52